

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 14 MAI 2012
DELIBERATION N°2012-23

OBJET : Election des vice-présidents délégués de l'Université de Tours.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-2,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 11,

A ELU

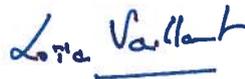
Les vice-présidents délégués de l'Université :

Votants : 23
Blancs : 4
Exprimés : 19

- à l'insertion et à l'orientation : Mme Christine POIRIER, 18 voix ;
- aux partenariats et à la valorisation : M. Franck TESTON, 19 voix ;
- à la culture : Mme Martine PELLETIER, 19 voix ;
- aux technologies de l'information et de la communication : M. Franck ESTAY, 19 voix ;
- au patrimoine : Mme Anne AZANZA, 19 voix ;
- à la vie associative : M. Thomas THUILLIER., 19 voix.

Fait à Tours, le 15 mai 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT